

Fiches de suivi et de dépôt pour le Master 2 SDL

Préparées par les responsables du Master :

Nathalie Rossi-Gensane & Lolke J. van der Veen

Septembre 2022

Département des Sciences du Langage
 Master 2 Sciences du Langage
Calendrier 2022-2023

Jeudi 1er décembre 2022	Pour tout le monde : Dépôt <i>fiche de déclaration stage professionnel</i> au secrétariat.
Jeudi 1er décembre 2022	<p style="background-color: #e0f0ff;">Pour ceux qui choisissent <u>Mémoire (UE Valorisation)</u> : dépôt <i>fiche « sujet de mémoire »</i> au secrétariat après signature par le directeur de mémoire</p> <p style="background-color: #e0ffe0;">Pour ceux qui choisissent <u>Rapport de stage long (i.e. UE Valorisation)</u> : dépôt <i>fiche « rapport de stage »</i> au secrétariat après signature par l'enseignant assurant le suivi.</p>
Jeudi 9 mars 2023	<p style="background-color: #e0f0ff;">Mémoire : date limite du dépôt de la première <i>fiche de suivi du mémoire</i> au secrétariat après rencontre avec le directeur de mémoire validée par une évaluation signée.</p> <p style="background-color: #e0ffe0;">Rapport de stage long : pour une soutenance en juin, dépôt <i>fiche de suivi stage professionnel</i> au secrétariat après rencontre avec l'enseignant assurant le suivi.</p>
Jeudi 27 avril 2023	Mémoire : date limite du dépôt au secrétariat de la deuxième <i>fiche de suivi du mémoire</i> avec évaluation signée par le directeur de mémoire. Inclut la décision de présenter le mémoire à la 1 ^{ère} ou à la 2 ^{ème} session.
Jeudi 22 juin 2023	<p style="background-color: #e0f0ff;">Mémoire : pour ceux qui le présenteront en 2^{ème} session, date limite du dépôt au secrétariat de la troisième <i>fiche d'évaluation du suivi du mémoire</i> signée par le directeur de recherche.</p> <p style="background-color: #e0ffe0;">Rapport de stage long : pour une soutenance en septembre, dépôt <i>fiche de suivi stage professionnel</i> au secrétariat après rencontre avec l'enseignant assurant le suivi.</p>

FICHE DE DÉPOT DU SUJET DU MÉMOIRE

Année universitaire 2022-2023

***doit parvenir au secrétariat au plus tard pour le jeudi
1er décembre 2022
après signature du directeur de recherche***

**Vous choisissez de rédiger un MEMOIRE DE RECHERCHE entre 100 et 120 pages.
(Se référer à la brochure du Master SDL pour plus de détails.)**

Pour une soutenance en juin un premier jet du mémoire doit être présentée directeur du mémoire avant le jeudi 27 avril 2023.

Dates butoirs pour les soutenances :

- Pour une soutenance au titre de la première session de l'année en cours : le 1^{er} juin 2023.
- Pour une soutenance au titre de la seconde session de l'année en cours : le 30 juin ou le 20 septembre 2023.
 - Notez bien que pour une soutenance en septembre une première présentation du mémoire au directeur du mémoire est exigée avant le jeudi 22 juin 2023.

Pour la remise définitive des travaux : voir avec le/la directeur/trice de recherche qui encadre le travail.

N.B. Il existe un calendrier plus serré pour les étudiants souhaitant candidater pour un contrat doctoral.

NOM :

PRENOM :

Domaine(s) dans le(s)quel(s) le sujet/thème s'inscrit (cf. brochure du Master SDL) :

- Description - typologie des langues*
- Langues en interaction*
- Sémiotique - polysémiotique*
- Psycholinguistique*

Nom(s), prénom(s) du/des directeur(s) de recherche :

Adresse(s) électronique(s) du/des directeur(s) de recherche :

Titre provisoire du mémoire :

Observations sur l'état d'avancement du mémoire :

Date :

Signature du directeur :

N.B. Une nouvelle fiche devra être remise au secrétariat en cas de changement de directeur de recherche.

PREMIÈRE FICHE DE SUIVI DU MÉMOIRE

Année universitaire 2022-2023

doit parvenir au secrétariat au plus tard pour le jeudi

9 mars 2023 (semaine 6 semestre 4)

après signature du directeur de recherche

Un minimum de DEUX évaluations par votre/vos directeur(s) de recherche est demandé tout au long de l'année. Une troisième évaluation est demandée aux étudiants qui présentent leur mémoire au titre de la 2^e session.

NOM :

PRENOM :

Titre du mémoire :

Observations sur l'état d'avancement du mémoire :

Nom(s), prénom(s) du/des directeur(s) de recherche :

Date :

Signature(s) directeur(s) :

DEUXIÈME FICHE DE SUIVI DU MÉMOIRE

Année universitaire 2022-2023

doit parvenir au secrétariat au plus tard pour le jeudi

27 avril 2023 (semaine 12 du semestre 4)

après signature du directeur de recherche

Un minimum de DEUX évaluations par votre/vos directeur(s) de recherche est demandé tout au long de l'année. Une troisième évaluation est demandée aux étudiants qui présentent leur mémoire au titre de la seconde session.

NOM :

PRENOM :

Titre du mémoire :

Observations sur l'état d'avancement du mémoire :

Décision quant à la soutenance du mémoire :

- Soutenance prévue avant le 1^{er} juin :
- Soutenance prévue pour la seconde session :

Nom(s), prénom(s) du/des directeur(s) de recherche :

Date :

Signature(s) directeur(s) :

TROISIÈME FICHE DE SUIVI DU MÉMOIRE

Année universitaire 2022-2023

doit parvenir au secrétariat au plus tard pour le jeudi

22 juin 2023

après signature du directeur de recherche

Un minimum de **DEUX** évaluations par votre/vos directeur(s) de recherche est demandé tout au long de l'année. Une troisième évaluation est demandée aux étudiants qui présentent leur mémoire au titre de la 2^e session.

NOM :

PRENOM :

Titre du mémoire :

Observations sur l'état d'avancement du mémoire :

Soutenance du **mémoire de M2** jugée possible au titre de la seconde session :

- OUI : début juillet : septembre :
- NON :

Nom(s), prénom(s) du /des directeur(s) de recherche

Date :

Signature(s) directeur(s) :

FICHE DE DÉCLARATION DE STAGE PROFESSIONNEL

Année universitaire 2022-2023

doit parvenir au secrétariat au plus tard pour le jeudi

1er décembre 2022

après signature de l'enseignant responsable

N.B. Une convention de stage devra être établie entre l'université et l'organisme d'accueil
avant le début du stage

Vous choisissez de rédiger un RAPPORT DE STAGE entre 75 et 100 pages (minimum 180 000 signes hors espaces).

- ☞ **Pour une soutenance orale en juin** une première présentation du travail à l'enseignant responsable est exigée avant le jeudi 18 mai 2023.
- ☞ **Pour une soutenance orale en septembre** une première présentation du travail à l'enseignant responsable est exigée avant le jeudi 22 juin 2023.

NOM :

PRENOM :

Stage (nom – adresse de l'institution ou de l'entreprise ou du laboratoire) :

Période : du __/__/____ au __/__/____

Nom du maître de stage :

Adresse électronique du maître de stage :

Numéro de téléphone du maître de stage :

Nom-prénom de l'enseignant assurant le suivi :

Adresse électronique de l'enseignant assurant le suivi :

Signature de l'enseignant assurant le suivi :

Date :

FICHE DE SUIVI DU RAPPORT DE STAGE PROFESSIONNEL

Année universitaire 2022-2023

doit parvenir au secrétariat au plus tard pour le jeudi

27 avril (ou 22 juin) 2023

après signature de l'enseignant responsable

Vous devez rédiger un RAPPORT DE STAGE entre 75 et 100 pages (minimum 180 000 signes hors espaces).

- ☞ **Pour une soutenance en JUIN** une première présentation du travail à l'enseignant assurant le suivi du stage **est exigée avant le 18 mai 2023.**

Remise définitive des travaux : **avant le jeudi 8 juin 2023 dernier délai**

Soutenance orale : **avant le vendredi 30 juin 2023 dernier délai**

- ☞ **Pour une soutenance en SEPTEMBRE** une première présentation du travail à l'enseignant assurant le suivi du stage **est exigée avant le 22 juin 2023.**

Remise définitive des travaux : **fin août ou début septembre 2023 dernier délai**

Soutenance orale : **avant le 20 septembre 2023 (tout dernier délai)**

NOM :

PRENOM :

Adresse électronique :

Parcours de Sciences du Langage concerné (se référer à la brochure du Master) :

Stage (nom – adresse de l'institution ou de l'entreprise ou du laboratoire) :

Nom-prénom de l'enseignant SDL assurant le suivi :

Adresse électronique de l'enseignant SDL assurant le suivi :

Titre et thème (provisaires) du rapport de stage :

Commentaires :

Signature de l'enseignant SDL assurant le suivi :

Date :